

Musique & Danse

I N F O S

N°5
Octobre Novembre 2008



BULLETIN D'INFORMATION INTERNE

SPÉCIAL RENTRÉE

Editorial

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En cette rentrée, le Conservatoire du Boulonnais poursuit sa mutation : nouveaux programmes de formation musicale, nouveaux cours de pratiques collectives, formalisation du partenariat avec les établissements de Calais et Saint-Omer et bien entendu, intégration de l'école municipale de musique de Saint-Martin-Boulogne qui devient le SITE CAMILLE HAUTECOEUR DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE que nous aurons le plaisir d'inaugurer le samedi 18 octobre. Bienvenue également à tous les nouveaux professeurs (danseurs, instrumentistes, musiciens intervenants...) et à tous les nouveaux élèves. Enfin, le travail amorcé avec le service Développement Solidaire et Urbain de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais permettra au conservatoire d'ouvrir ses actions vers un nouveau public.

Bonne rentrée à tous,

Alain Oguer,
Vice-Président chargé de la culture

Les interventions dans les écoles et les collèges

Outre les cours dispensés au sein du conservatoire, notre établissement a pour mission de participer activement aux activités d'éducation et d'enseignement de la culture dans les établissements scolaires ou sur le temps péri-scolaire.

Aux dispositifs déjà existant (Classes à Horaires Aménagés Musique dans les collèges Paul Langevin de Boulogne-sur-Mer et Jean Moulin de Le Portel ainsi que des interventions dans les écoles élémentaires de Wimereux et de Saint-Martin-Boulogne) s'ajouteront prochainement des interventions dans d'autres communes sur les temps scolaires et péri-scolaires. Des partenariats avec l'Education Nationale et le service Développement Solidaire et Urbain de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais permettront à de nombreux enfants de bénéficier d'une sensibilisation artistique.

Dans le prochain numéro :

Zoom sur le Site Camille Hautecoeur de Saint-Martin-Boulogne

Retrouvez le Conservatoire du Boulonnais sur le site de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

Agenda

OCTOBRE 2008

- **Inauguration du site Camille Hautecoeur**
de Saint-Martin-Boulogne - Samedi 18, vers 11h
- **Hommage au compositeur Olivier Messiaen** -
Samedi 18, conférence à 18h et concert à 20h30, salle Varèse - Conservatoire
- **Master-Class de piano avec Emmanuelle Huart** -
Vendredi 24, à partir de 17h - Site de Wimereux

NOVEMBRE 2008

- **Stage d'orchestre symphonique** - Du 2 au 5,
Conservatoire, site de Boulogne-sur-Mer
- **Stage de direction d'orchestre**, avec le chef d'orchestre **Dominique Rouits** (professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris) - Du 3 au 5, site de Boulogne-sur-Mer

Hommage à OLIVIER MESSIAEN Samedi 18 octobre

Conservatoire - site de Boulogne-sur-Mer
18h - Conférence par Yves-Marie Pasquet
(compositeur, professeur d'analyse)
20h - Collation
20h30 - Concert par des professeurs du conservatoire

Pratique

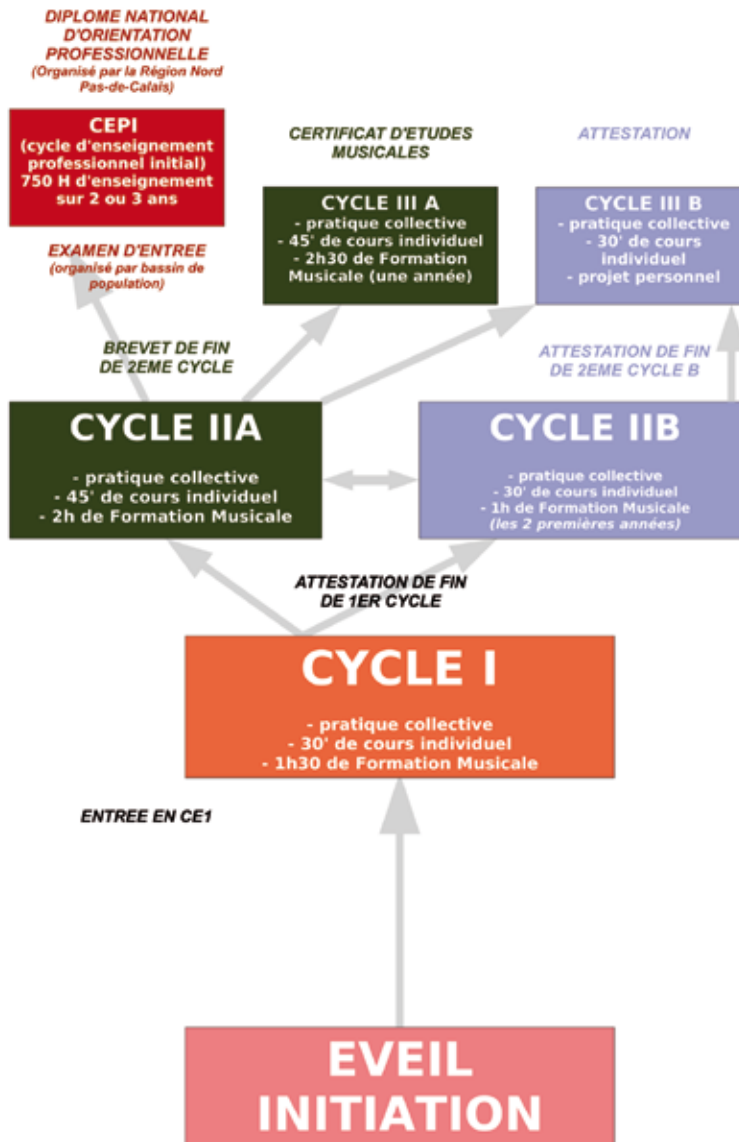
Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais

Siège : site de Boulogne-sur-Mer,
Tél. : 03 21 99 91 20,
E-mail : crd@agglo-boulonnais.fr
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 22h30 et le samedi de 8h30 à 20h

Site de Wimereux
Tél. : 03 21 99 04 80
E-mail : crd.casadesus.wimereux@agglo-boulonnais.fr
Heures d'ouverture : voir secrétariat

Site de Saint-Martin Boulogne,
Tél. : 03 21 31 00 42
E-mail : crd.hautecoeur.saintmartin@agglo-boulonnais.fr
Heures d'ouverture : voir secrétariat

Conservatoire du Boulonnais : les cursus musique (enfants)



Site Camille Hautecoeur de Saint-Martin-Boulogne

LE CONSERVATOIRE

Pour qui ? Pour quoi ? Avec qui ? Comment ?

■ Pour qui ?

Pour toutes les personnes (à partir de 4 ans) désireuses d'apprendre la danse et la musique !

■ Pour quoi ?

- Pour découvrir les plaisirs d'une pratique artistique au travers de cours individuels et collectifs.
- Pour s'initier ou approfondir ses connaissances quelques soient ses envies : pratiquer en amateur ou devenir professionnel. Pour devenir autonome dans sa pratique et pouvoir se faire plaisir !

■ Disciplines enseignées :

Musique : flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie, guitare, harpe, piano, chant, violon, alto, violoncelle, contrebasse, chœur, direction d'orchestre, formation musicale, culture, analyse, musique de chambre, jazz, ensembles de classe...

Danse : classique, jazz et contemporain

■ Avec qui ?

Avec des enseignants spécialisés titulaires du Certificat d'Aptitude, du Diplôme d'Etat, du Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenant ou du Diplôme d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques.

■ Comment ?

- En s'inscrivant... en venant aux cours du 15 septembre au 30 juin (à l'exception des congés scolaires) et en participant à la vie du conservatoire : auditions, concerts, master-class, conférences, expositions, stages...
- En suivant des cours hebdomadaires collectifs (danse, orchestres, formation musicale) et individuels (chant et instrument) élaborés dans le cadre de cursus complets et cohérents en phase avec les directives ministérielles (arrêté de classement des établissements d'octobre 2006).
- En ayant connaissance des cursus proposés afin de faire son choix en toute liberté
- pour les adultes en musique (merci de se rapprocher du secrétariat)
- pour la danse, nous accueillons cette année un inspecteur du Ministère de la Culture et nous remanions nos cursus afin d'offrir dans un premier temps un véritable cursus B (cf. Schéma d'Orientation Pédagogique Danse 2004)
- pour les enfants en musique (voir cursus ci-contre)